

REGLEMENT DE JEU



1. OUVERTURE DES INSTALLATIONS

Courts intérieurs :

De 8h00 à 22h00 du lundi au samedi

De 8h00 à 20h00 le dimanche

Courts extérieurs :

De 8h00 à la tombée de la nuit

Fermeture annuelle le 25 décembre et le 1er janvier.

2. EQUIPEMENT DES JOUEURS

Tenue de tennis propre

Chaussures de tennis propres et **non-marquantes** exigées

3. DUREE D'UNE PARTIE DE TENNIS

60 minutes

Trois minutes avant la fin de l'heure, brosser les courts selon le schéma affiché à l'entrée des courts. Le broissage se fait sur les courts extérieurs et intérieurs après chaque partie.

4. CODE PERSONNEL

Chaque joueur doit s'enregistrer au préalable sur la plateforme du TCC pour effectuer une réservation. Un code personnel lui sera attribué, lui permettant d'effectuer les réservations en live ou en ligne. S'ils n'ont pas fait de réservation à l'avance, les joueurs doivent se coder avant d'entrer sur le court.

5. RESERVATION PAR DES MEMBRES ADULTES

- Réservation possible **deux semaines à l'avance**, sur les courts 2-3-5 et 6
- Réservation possible sur les courts 1 et 4 **dès la veille à 20h**
- Durant la saison d'été, le membre peut être inscrit jusqu'à **4 fois maximum**, mais pas le même jour.
- Deux heures de jeu consécutives sont possibles **uniquement** pour le jeu en double (obligation de mentionner les noms des 4 joueurs !)
- Durant la saison d'hiver, aucune limite n'est appliquée
- Pour être remboursée, toute réservation doit être annulée au plus tard la veille **avant** 20h

6. LOCATION AVEC UN INVITE (avec un ou plusieurs non-membres sur tous les courts)

Un membre a la possibilité de louer un court pour jouer avec un ou plusieurs non-membres. Les réservations peuvent se faire une semaine à l'avance. Chaque membre actif dispose de deux invitations gratuites en été.

7. LOCATION PAR DES NON-MEMBRES

Les non-membres peuvent réserver 7 jours à l'avance. Pour être remboursée, toute réservation doit être annulée au plus tard la veille **avant** 20h

8. MEMBRES JUNIORS ET CADETS

JUNIORS (13-18 ANS)

Mêmes droits que les membres adultes, sauf durant l'été où les réservations ne sont possibles qu'une semaine à l'avance pour cette tranche d'âge.

CADETS (12 ET MOINS)

Mêmes droits que les membres adultes, sauf durant l'été où les réservations ne sont possibles qu'une semaine à l'avance entre 08 et 17h pour cette tranche d'âge. Tous les jours, dès 17h, réservation possible 1h à l'avance.

9. PROFESSEURS

Les leçons sont données prioritairement sur les courts 1 (intérieur) et 4 (extérieur).
Seuls les professeurs agréés par le club peuvent donner des leçons sur les terrains du TCC.

10. COURS JUNIORS

Des cours collectifs sont organisés aux dates réservées par le comité.

Toute inscription aux cours juniors se fait pour l'année scolaire entière et le paiement de l'entier des cours est dû, même en cas d'arrêt de fréquentation des cours par le junior !

11. MUR D'ENTRAINEMENT

3 joueurs peuvent s'entraîner simultanément au mur.
En cas d'affluence, une rotation se fait toutes les 15 minutes.

12. DETRITUS

Il est demandé de déposer tous les détritrus dans les poubelles prévues à cet effet à l'intérieur, comme à l'extérieur. Merci de le respecter !

13. ANIMAUX

Les animaux sont interdits sur l'ensemble des installations sportives
(vestiaires y compris !)

Le comité remercie tous les membres de leur fair-play, leur sportivité et les encourage à montrer l'exemple.

Révision des règles de jeu faite par le comité en janvier 2023